# Diisocyanates - Formation Générale - Comment déployer la formation obligatoire dans son entreprise



#### Dates:

- Mercredi 8 novembre 2023, 14h-17h
- Mardi 14 mai 2024, 14h-17h
- Mardi 8 octobre 2024, 14h-17h

Durée de la formation : 3h

Type de formation : Formation en visioconférence en direct sur Teams

Lieu: À distance - visio-conférence

Tarif: 250€ HT et 300 € TTC

Financement: Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCA/OPCO.

Public visé: chefs d'entreprise, responsables HSE, salariés compétents, préventeurs, techniciens HSE, services de prévention et de santé au travail

Moyens pédagogiques : Animation interactive, fascicule de formation numérique (pdf), apports théoriques et pratiques

Préreguis : Aucun préreguis n'est nécessaire pour cette formation

# Modalités d'évaluation des acquis :

QCM d'évaluation des acquis

#### Capacités et compétences visées :

Connaitre les bases sur les dangers et les risques concernant les Diisocyanates afin de pouvoir sensibiliser ses collaborateurs exposés et manipulant ces produits.





L'objectif de cette session est de vous permettre d'avoir une connaissance de base sur les dangers et les risques liés à l'utilisation des Diisocyanates, cela conformément au point 5 de la restriction 74 de REACH et d'avoir les outils et la démarche pour déployer les différents niveaux de la formation dans votre entreprise

## Programme de la journée :

#### Introduction

#### 1. Que sont les diisocyanates ?

- a. Chimie des diisocyanates
- b. Les dangers des diisocyanates : toxicité aiguë, sensibilisation, ...
- c. Causes de développement d'une sensibilisation;
- d. L'odeur n'est pas un indicateur fiable du

#### 2. Étiquettes de produits et fiches de données de sécurité

### 3. Risques liés à la manipulation des diisocyanates

- a. Comment vous pouvez être exposé
  - b. Les applications
  - c. Instructions d'utilisation
  - d. Valeurs limites d'exposition professionnelle

### 4. Mesures de prévention et de protection associés;

- a. Ventilation / Aspiration
- b. Équipement de protection individuelle
- c. Hygiène
- d. Comportement et sécurité
- e. Mesures d'urgence
- f. La gestion du changement
- g. Élimination des emballages
- h. Évaluation des consignes de sécurité

#### 5. Réglementations et codes nationaux

#### 6. Comment déployer la formation dans son entreprise

- a. Le contenu des formations intermédiaires et avancées
- b. La personnalisation des formations
- c. Lien avec les formations du code du travail et les résultats des évaluations des risques